



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
1.3.2016

L'an deux mille seize et le sept mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 16/12

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mme TAFELSKI
Mme CHAILLET procuration à Mme THUEL
Mr BARDY procuration à Mme PELLEGRINI
Mme ANGLES.

Secrétaire : Mme GARCIA

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Raynal

**PARTICIPATION A
L'ACHAT DE
MATERIEL
PSYCHOMETRIQUE
POUR LE R.A.S.E.D.**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés, basé à l'école élémentaire d'Arthès, a sollicité toutes les communes dépendant de ce réseau pour l'achat de matériel psychométrique d'une valeur totale de 1 448,60 € T.T.C.

Etant donné l'intervention de la psychologue scolaire dans plusieurs communes, cet équipement sera financé proportionnellement au nombre d'enfants. La participation de Saint-Juéry s'élève à 402,60 €.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser à la Commune d'Arthès une participation de 402,60 € pour l'achat de matériel psychométrique destiné au Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés basé à l'école primaire d'Arthès et dont dépendent les écoles de Saint-Juéry.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 24 mars 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental